



P 1548

ID 4784

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Gustavo STRASSENER

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Votre pétition 1548 – Mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus.  
Pandémie Globale

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame la Ministre de la Santé en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Paulette Lenert  
Ministre de la Santé  
L-2935 Luxembourg

Luxembourg, le 2 octobre 2020

Objet : Pétition 1548 – Mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus. Pandémie Globale

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

**Intitulé de la pétition:**

Mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus. Pandémie Globale

**But de la pétition:**

Mesures complémentaires COVID-19

**Motivation de l'intérêt général de la pétition:**

Protection de la population au Luxembourg dans tout le territoire national contre la diffusion du Coronavirus COVID -19

Cette pétition demande au gouvernement les mesures urgents suivants:

- Le gouvernement Luxembourgeois devrait considérer la pandémie globale et le danger pour la population en toute priorité dans l'agenda gouvernemental par rapport à toutes autres démarches en cours à charge du Ministère des Affaires Étrangères.
- Approvisionnement en stock suffisant de masques de protection et nouvelles commandes auprès de la République Populaire de Chine en nombre suffisant pour toute la population.
- Distribution de masques de protection gratuits pour toute la population au Luxembourg jusqu'au 31.12.2020.
- Prolongation du confinement jusqu'au le 01.08.2020, avec l'éventuelle prolongation si nécessaire.
- Obligation de porter des masques de protection par toute la population jusqu'au le 31.12.2020.
- Fermeture immédiate effective et complète des frontières avec l'Allemagne, Belgique et la France jusqu'à l'élimination définitive de la pandémie globale.
- Interdiction d'arrivée de vols de passagers provenant de tous autres pays jusqu'au le 01.09.2020.
- Autorisation de déplacement dans les zones de frontières mentionnées, exclusivement pour tous employés frontaliers sur présentation d'un examen médical valable et l'attestation de l'employeur au Luxembourg, jusqu'au le 31.12.2020.

**Dépôt:** le 15.04.2020 à 12:21

**Pétitionnaire:** Gustavo Adolfo STRASSENER